

Déviations 472023

Un aperçu des déviations du **20 novembre 2023** au **26 novembre 2023** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
20/11/2023	LUN	19/19	25/25R	0000-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
21/11/2023	MAR	25/25R	01/07	1726-2300	Vent 020° 6kts rafales 10kts.
		25/19,25R	01/07	2300-2336	Conditions météorologiques à l'aéroport.
			01/07	2336-0000	Vent à 1.000 pieds 040° 20kts.
22/11/2023	MER	25/19,25R	01/07	0000-0340	Suite.
			25/25R	0340-0600	Visibilité 2.000 mètres décroissant.
23/11/2023	JEU	25/19,25R	25/25R	2300-2355	Dépassement de la limite de vent latéral pour l'utilisation de la piste 19 jusqu'à 02h00.
24/11/2023	VEN	25/19,25R	25/25R	0100-0600	Vent arrière piste 19 : 280°-340° max 20kts.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudskamer of van de Federale Regulator voor de Luchtvaart van Brussel-Nationaal.

